

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2022-440

Familles

Appel à projets
de la Caisse d'Allocations Familiales

Demande de subvention

Certifié exécutoire	09 JAN. 2023
Reçu en préfecture	09 JAN. 2023
Publié	09 JAN. 2023

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération, et notamment la compétence facultative « Action sociale d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour solliciter toute subvention avec le plan de financement et passer les conventions afférentes, ainsi que leurs avenants ;

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre des Fonds Publics et Territoires, a pour vocation de contribuer à la réduction des inégalités territoriales et sociales ;

Considérant que dans ce cadre, la Caisse d'Allocations Familiales propose un appel à projets ;

Considérant que le service Familles de Roannais Agglomération met en place des projets remplissant les critères de cet appel à projets ;

Considérant que le montant de ces fonds d'accompagnement varie selon le budget prévisionnel des projets ;

Considérant que les plans de financement prévisionnel de ces projets sont les suivants :

TRAVAUX RENOVATION - LAEP LA PACAUDIERE

DEPENSES HT		RECETTES		
Nature	Montant	Origine	Montant	%
Travaux	7 789 €	Subvention CAF	6 231 €	80%
		Roannais Agglo.	1 558 €	20%
TOTAL	7 789 €	TOTAL	7 789 €	100%

TRAVAUX SECURISATION - LAEP RENAISSON

DEPENSES HT		RECETTES		
Nature	Montant	Origine	Montant	%
Travaux	1 768 €	Subvention CAF	1 414 €	80%
		Roannais Agglo.	354 €	20%
TOTAL	1 768 €	TOTAL	1 768 €	100%

DECIDE

- De solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, pour les projets suivants :

Actions	Montant sollicités
Travaux de rénovation – LAEP de la Pacaudière	6 231 €
Travaux de sécurisation – LAEP de Renaison	1 414 €

- De préciser que cet appel à projets 2023 se termine le 31 mars 2023.

Par délégation du conseil communautaire,



Le Président,
Yves NICOLIN,
Maire de Roanne